Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 390

Artikel: Croquis et souvenirs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260855

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Messages de quelques confrères féminins suisses et étrangers

Le Bulletin féminin, *premier organe des Unions de femmes de la Suisse romande, et aujourd'hui essentiellement vaudois, s'associe joyeusement au jubilé de son brillant confrère le* Mouvement Féministe, *son cadet de six ans, et lui souhaite de poursuivre longtemps sa vaillante carrière en Suisse, à l'étranger, et dans cette belle Genève, vers laquelle sont tournés les yeux du monde.*

A sa précieuse rédactrice, Mlle *Gourd, santé, courage et longue vie!!*

JULIA SCHNETZLER (Lausanne).

Cher Mouvement Féministe,

Je suis ton ainée, puisque me voilà déjà dans ma 34e année, et pourtant ta cadette, ma rédactrice actuelle ne m'a prise dans ses bras que 12 ans après la tienne! Que de fois m'a-t-elle parlé de toi, pleine d'admiration, en me reprochant ce qui me manquait! Mes vœux pour tes 20 ans sont donc en même temps les remerciements les plus sincères pour tout ce que ta rédactrice a appris aux femmes suisses qui joignent leurs félicitations aux miennes!

« BERNA », journal féminin (Berne).

Chère amie,

Permettez-moi, comme directrice de la Française, *de vous apporter notre message le plus amical pour le vingtième anniversaire de votre journal qui est une précieuse source de documentation pour les femmes de tous les pays.*

Grâce au Mouvement Féministe, *nous pouvons suivre le travail international qui se fait à Genève, et la Société des Nations a en vous la meilleure des propagandistes. Plus que jamais le mouvement national et le mouvement international doivent marcher de pair; c'est ce que vous avez compris et réalisé; c'est ce dont nous vous remercions.*

Ajouterai-je que, personnellement, je suis très sensible à la haute tenue morale de votre journal. Rien ne peut mieux servir la cause féministe que de voir des femmes la défendre avec une telle noblesse et une telle autorité.

Cliché Mouvement Féministe

La maison où est né notre journal, celle où tous les quinze jours il est rédigé et mis en pages.

Avec tous mes regrets de n'être pas parmi vous le 12 novembre prochain, croyez, chère amie, à tous nos sentiments bien affectueux.

C. BRUNSCHVICG (Paris).

Le Droit des Femmes *est heureux de féliciter très cordialement et très confraternellement le* Mouvement Féministe *à l'occasion de son anniversaire.*

Nous menons ensemble le bon combat dans des pays qui n'ont encore ni l'un ni l'autre proclamé l'égalité politique des sexes. Qui remportera la première victoire? La Suisse ou la France? Pour nous, voici bientôt 64 ans qu'a paru le premier numéro, nous souhaitons qu'il ne faille pas attendre encore autant d'années pour obtenir le succès de nos revendications. Nous pensons aussi qu'avant son centenaire, le Mouvement Féministe *pourra fêter le triomphe des idées qu'il défend avec autant d'intelligence que d'énergie.*

Nous avons souvent puisé, dans les informations qu'il publie, des notes que nous avons reproduites parce qu'elles pouvaient intéresser les lecteurs du monde entier. C'est dire que le Mouvement Féministe *est une publication où rayonne l'esprit de la vie internationale. N'est-ce pas là le plus bel éloge que nous puissions lui adresser?*

MARIA VÉRONE,
Directrice du *Droit des Femmes* (Paris).

Le journal international, Jus Suffragii, *envoie ses plus chaudes félicitations à son confrère suisse, le* Mouvement Féministe, *à l'occasion de son XXe anniversaire. En sa qualité de frère aîné, le journal de l'Alliance Internationale a suivi avec intérêt la naissance et le développement du* Mouvement Féministe, *et a toujours trouvé dans ses colonnes matière à informations intéressantes et sûres. Bon succès pour l'avenir, et puissiez-vous bientôt annoncer que les femmes suisses ont obtenu le droit de vote.*

K. BOMPAS, rédactrice (Londres).

Les plus chaudes félicitations de The Vote, *et de la Ligue pour la Liberté des Femmes dont il est l'organe, pour le XXe anniversaire du* Mouvement Féministe. *Qu'il puisse vivre longtemps et prospérer! Dans notre pays, nous nous référons toujours au* Mouvement Féministe *pour des nouvelles sûres et récentes de l'activité des femmes auprès de la Société des Nations, et la façon dont vous défendez avec persévérance la cause des femmes à Genève est un encouragement pour toutes les femmes progressistes du monde entier.*

Avec mes cordiales salutations.

FLORENCE A. UNDERWOOD,
rédactrice (Londres).

C'est pour nous une grande joie que de pouvoir vous adresser, à l'occasion des vingt ans d'existence de votre si remarquable journal nos vœux de bonheur les plus chaleureux. Le courage, la conviction et la fidélité avec lesquels vous avez pris position en faveur des droits des femmes en Suisse et des idées d'amitié internationale, vous sont un gage

La Presse féministe

En ce jour anniversaire qui couronne vingt ans de lutte et de travail, il ne convient pas de mettre en doute l'utilité de la presse féministe, de se demander si le *Mouvement Féministe* devenu majeur doit continuer le bon combat, poursuivre son œuvre d'éducation. L'expérience a montré à chacune de nous la nécessité d'un organe qui nous renseigne, qui défende nos intérêts et exprime l'opinion féminine.

Car cette opinion féminine ne s'exprime nulle part ailleurs. La presse reflète une opinion masculine. On a pu se demander, dans des débats académiques, si la presse fait l'opinion publique ou si elle n'en est que le reflet. Une chose est certaine: cette opinion publique est uniquement masculine, parce que les journaux ne sont rédigés que par des hommes qui y étalent leur mentalité, leurs opinions, leurs idées, sans se douter qu'existent une mentalité autre, des idées tout aussi raisonnables, tout aussi justifiées, c'est-à-dire l'opinion féminine, qui n'est pas nécessairement la même que l'opinion masculine, qui en diffère souvent pas des nuances qui nous tiennent à cœur.

Notre opinion publique est une opinion masculine souvent malveillante envers les femmes. Si nos journaux raillent si volontiers les papotages de femmes, les thés de femmes, les femmes et leurs nettoyages, les femmes et la lessive, les femmes toujours encombrées de paquets, les femmes et la mode — alors qu'ils n'éprouvent que bienveillance et tendresse pour les hommes au café, pour les parties de caves, les parties de cartes, pour les petits et les grands travers masculins — c'est bien parce que les journaux sont rédigés par des hommes. Avez-vous remarqué que la presse parle toujours des devoirs des jeunes filles et jamais des devoirs des jeunes gens, des devoirs des épouses et jamais des devoirs des maris, des devoirs des mères et jamais des devoirs des pères, qu'elle réserve son indulgence pour les fautes et les défauts masculins, alors que toute l'eau du Léman ne suffit pas à laver l'erreur d'une femme, qu'il s'agisse d'une malheureuse infanticide ou d'une chauffeuse qui bloque ses freins devant un tramway? Avez-vous jamais réfléchi à cette anomalie: les comptes-rendus de tribunaux rédigés uniquement par des hommes?

— Mais, direz-vous, les femmes peuvent collaborer aux journaux, donner leur avis, rectifier les erreurs, répondre aux articles qui les attaquent.

— Cela est vrai, mais ne croyez pas que les collaboratrices de nos journaux puissent dire ce qu'elles pensent, étant bien entendu qu'elles l'expriment sous une forme admissible. Y a-t-il, chez nous, un seul journal qui laisse à ses collaboratrices autant de liberté qu'à ses collaborateurs? Les doigts d'une main suffisent à nombrer les journaux romands qui font une place régulière à l'activité féminine et féministe, car je compte pour rien ces « Pages de la femme » où *Bouton de rose* transmet à *Fleur de muguet* une recette contre l'acné, et qui donneraient une piètre idée de la valeur de nos femmes si l'on ne savait qu'elles accusent seulement la petite opinion que les rédacteurs se font de la valeur de leurs lectrices.

Celles qui, occasionnellement ou régulièrement, presque toujours bénévolement, adressent à nos journaux des articles sérieux, documentés, savent que leur prose imprimée diffère souvent de leur manuscrit. Un article de femme, cela n'a aucune importance; on le coupe, on l'écourte, on y apporte des modifications qu'on n'oserait jamais faire à l'article d'un collaborateur, on en change le sens, on lui fait dire même le contraire de ce qu'a écrit son auteur. Celles qui ont mené le bon combat par la plume pendant la pétition fédérale en ont fait l'expérience. Je sais une chroniqueuse féministe qui ne peut faire composer qu'un ivrogne compte davantage dans la vie civique, que la plus distinguée des Suissesses; qui n'a jamais pu faire imprimer cette réponse d'un magistrat devant qui l'on soulignait l'injustice du salaire inégal à travail égal: « Bah! les femmes ont toujours la prostitution! »...

Pouvoir écrire *Ce que femme pense*, comme Huguette Garnier dans le *Journal* de Paris, comme Blanche Vogt dans l'*Intransigeant!* rectifier les allégations fausses jetées à foison dans les articles de la Ligue antisuffragiste suisse que la Presse suisse moyenne répand complaisamment, relever de flagrantes injustices, de révoltantes anomalies, l'incapacité de nombreux électeurs et de quelques élus, souligner leurs gaffes, dont nous sommes aussi les victimes, essayez donc de le faire! Essayez d'écrire que quelque chose cloche dans notre démocratie! Tabou, notre démocratie! Tabou, les citoyens même indignes! Taisez-vous, les femmes, et payez votre abonnement...

Le remède à cette situation, c'est l'accession des femmes aux salles de rédaction; elles ont commencé d'y entrer par la sténo-dactylographie. C'est insuffisant. Il faut que des femmes deviennent rédactrices et par leur travail, par leur présence, par leurs entretiens avec leurs confrères, par leurs articles, contribuent à faire connaître l'opinion féminine. Elles seules arrêteront au passage les propos malveillants, rectifieront les erreurs, supprimeront les railleries qui entretiennent le mépris dans lequel, chez nous, on tient les femmes.

En attendant ce moment-là, soutenons notre presse féministe, qui mène illassablement le bon combat, exprime notre opinion et nos opinions, nous tient au courant du mouvement international, du mouvement national, nous procure sur les femmes et les associations féminines des renseignements que nous ne saurions trouver ailleurs. Soutenons-la matériellement et moralement et spirituellement; faisons-la connaître, trouvons-lui des abonnés, surtout parmi nos adversaires, procurons-lui des collaborateurs; intéressons-y des cercles de lecteurs toujours plus étendus; apportons-lui nos encouragements et aussi nos critiques, avec la liberté et la franchise qui unissent les membres d'une grande famille.

S. BONARD.

institutrice des Etats-Unis a donné un de mes textes en dictée française!

J'ai sous les yeux une coupure, datée du 12 novembre 1912, d'un numéro du *National suisse* (journal radical qui a disparu). On y annonce, sans signature, un nouveau venu dans la grande famille de la presse romande, auquel on souhaite bienvenue et bonne chance; on y loue les articles de Mlle Mestral de Combremont et de M. Roger Bornand. « Le *Mouvement Féministe* ne sera pas — et son premier numéro en fait foi — purement et étroitement féministe et suffragiste: ses colonnes seront au contraire largement ouvertes à toutes les questions d'ordre social, moral, économique, littéraire, pédagogique, etc., intéressant les femmes à un titre ou à un autre. » Notre journal a été fidèle à ce programme de la première heure; il y a ajouté au cours des années les préoccupations internationales, devenant le bulletin très bien informé de l'activité féminine à la Société des Nations. Le voici aussi l'organe officiel de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre!

La conclusion de cette revue de souvenirs et d'impressions, la voici — et qu'on m'excuse si elle a une note encore plus personnelle que ce qui la précède: Mlle Gourd m'a rendu un grand service en bousculant ma paresse naturelle et en me glissant de force le stylo dans la main; un intérêt considérable est entré ainsi dans ma vie, et tout en présentant au héros du jour les compliments d'usage, j'ajoute qu'il n'est point au monde métier plus joli que de noircir ses colonnes.

JEANNE VUILLIOMENET.

Croquis et Souvenirs

... Au fond, c'est à Camille Vidart que nous devons l'idée première du *Mouvement*. Je me rappelle en effet fort bien, en ma qualité de secrétaire nouvellement élue de l'Association genevoise pour le Suffrage, avoir établi avec elle un programme d'activité pour cette Association, qui comprenait entre autres points la création d'un journal suisse romand, devant servir de lien et de trait d'union entre suffragistes suisses. Et je l'entends encore me disant: « Je vous voudrais à la tête de ce journal... »

Un journal: je ne demandais que cela! Pendant mes années de jeunesse, n'avais-je pas noirci bien du papier à mes moments perdus, puis collaboré par des nouvelles, des études littéraires, des récits de voyage, des chroniques féministes régulières à différents périodiques romands? D'autre part, depuis huit ans bientôt à cette date, j'avais remué pas mal de questions sociales dans plusieurs Comités, réalisé bien quelques expériences en matière d'éducation civique des femmes au cours des leçons d'histoire contemporaine que je donnais à toute une pléiade de jeunes filles; et néophyte dans l'Association pour le Suffrage, j'apportais à cette dernière cause l'ardeur et l'enthousiasme de cette seconde majorité, plus stable et réfléchie cependant que la première, qu'a été la trentième année pour les femmes de ma génération. J'avais donc le sentiment très net de ce que pourrait dire ce nouveau journal, et de la façon dont il le dirait. Et je vous prie de croire que je ne laissais pas tomber dans l'oubli la suggestion de Mlle Vidart!

Vint alors toute une série de pourparlers et de négociations, dont les procès-verbaux de nos archives conservent la trace. Le Comité suffragiste genevois, d'accord avec la proposition formulée par Mlle Vidart et moi, nous chargea de l'étudier avec Auguste de Morsier d'abord, avec les représentantes d'autres organisations féministes et féminines ensuite, et c'est ainsi que, en même temps que les groupes suffragistes romands (au nombre de quatre seulement à cette époque: Genève, Lausanne, Neuchâtel-Ville et Chaux-de-Fonds) furent convoquées aussi les Unions de Femmes de Genève et de Lausanne. Chose amusante, lors de la première réunion des représentants et représentantes de toutes ces Associations, et à laquelle fut décidée la création du *Mouvement*, la question qui fut réglée presque en premier lieu fut celle de la place que tiendrait le suffrage dans le nouveau journal, et ce fut moi-même (ô mes détracteurs, qu'allez-vous dire?...) qui formulai la proposition que le cadre fût prévu assez large pour traiter les questions intéressant les femmes en général, et parmi celles-ci le suffrage, au lieu de réserver à cette revendication la place unique. — Une autre question, beaucoup discutée à ces premières séances, fut celle de nos relations futures, soit avec le *Bulletin Féminin*, notre excellent confrère vaudois (à ce moment organe des Unions de Femmes en général, et non pas, comme il l'est devenu dans la suite, des Unions vaudoises spécialement) et avec le leader des journaux féministe suisses-allemands, *Die Frauenbestrebungen*, alors rédigé par Mlle Honegger, et dont notre *Mouvement* devait beaucoup s'inspirer à ses débuts. Ce dernier point fut vite réglé, Mlle Honegger désirant beaucoup la création d'un confrère romand, alors qu'avec le *Bulletin*, des craintes de chevauchement, de double emploi, de concurrence financière furent émises. Vous souvient-il, Mlle Serment, de ce voyage (on peut bien l'appeler ainsi!) que nous fîmes ensemble, au premier printemps 1912, pour aller nous entretenir avec Mlle L. Cornaz, la fondatrice et la rédactrice du *Bulletin*, en sa vieille maison si pittoresque et caractéristique de Montet sur Cudrefin? et comment le bateau à vapeur se refusant à son service régulier, vu l'agitation des eaux, nous dûmes contourner tout le lac de Neuchâtel en chemin de fer, puis en patache, pour arriver à Montet où l'on ne nous attendait plus?...

Ce point de nos relations ayant été réglé définitivement par la décision des Unions vaudoises, que j'estime sage maintenant, mais qui me causa beaucoup de déceptions alors, de maintenir le *Bulletin* comme leur organe, plusieurs d'entre elles cependant (Nyon, Vevey, Château-d'Œx) étant officiellement représentées dans notre Comité, ainsi que celle de Genève que la question du *Bulletin* concernait beaucoup moins directement, le *Mouvement* s'envola de ses seules ailes. Le *Mouvement!* il ne portait point encore ce nom, et le baptiser fut une des tâches les plus difficiles qui incomba à son Comité directeur à ses débuts! Les premières souscriptions pour son fonds de garantie furent même versées à un journal anonyme, vaguement désigné comme le « Journal féministe de la Suisse romande » (preuve singulièrement forte de confiance que nous donnèrent nos souscripteurs!), et dans nos premiers entretiens et conversations, nous le désignions toujours par le pronom « *Il* ». Ce ne fut que trois semaines à peine avant qu'il ne sortît

D'ALORS A AUJOURD'HUI

Il nous a paru intéressant, en ce jour d'anniversaire, de marquer les grandes lignes du chemin parcouru en matière de féminisme dans bien des pays d'Europe et d'Amérique, en indiquant simultanément le point de départ : les premiers numéros du Mouvement, *et celui où nous sommes arrivés : nos plus récents numéros. Et certes la comparaison est instructive. Nous n'oublions pas assurément de tenir compte du bouleversement profond qu'a subi le monde durant ces vingt années, mais si ce bouleversement général explique les changements prodigieux survenus entre 1912 et 1932, quel motif alors trouver à une situation véritablement bien peu modifiée dans un certain pays ?*

I. ETRANGER

1912	1932
ALLEMAGNE	
« Les droits que possèdent les femmes en Allemagne sont à peu près nuls ». *(Mouvement,* N° 1).	Les élections de juillet 1932 ont fait entrer au Reichstag 36 députées élues par des électrices aussi bien que par des électeurs. La séance d'ouverture, dans des conditions politiques spécialement difficiles, a été présidée par une femme. — Depuis 1925, une femme a toujours fait partie de la délégation allemande auprès de la S. d. N. — Le Tribunal d'Empire déclare inconstitutionnel le renvoi d'une fonctionnaire féminine pour cause de mariage. — Les femmes ont accès à presque toutes les carrières. La police féminine est très importante. (Récents numéros du *Mouvement.)*
ANGLETERRE	
« Le *Reform Bill* qui vient d'être déposé au Parlement, confère à tout Anglais masculin le droit de vote. Les femmes sont indignées d'être complètement exclues de cette réforme ». *(Mouvement,* N° 1).	15 femmes élues par des électrices aussi bien que par des électeurs siègent actuellement à la Chambre. 2 femmes ont déjà été sous-secrétaires d'Etat pour l'Hygiène et l'Education, et 1 femme Ministre du Travail. — Depuis 10 ans la délégation britannique à la S. d. N. a toujours compris 1 femme, parfois 2, et 1 femme est déléguée à la Conférence du Désarmement. — Les femmes conseillères municipales, juges de paix, sont extrêmement nombreuses; la police féminine joue un rôle important, et toutes les carrières sont légalement ouvertes aux femmes. (Récents numéros du *Mouvement.)*
AUTRICHE	
« Les revendications masculines en matière de suffrage universel tendent à enlever à *quelques* femmes d'anciens droits pour donner un droit nouveau à *tous* les hommes ». *(Mouvement,* N° 2).	Pour la seconde fois, une femme préside le Conseil fédéral autrichien. Des femmes siègent dans les deux Chambres élues par des électrices comme par des électeurs. — Elles sont juges de paix, professeurs d'Université, etc. — Une femme fait partie du Comité Economique de la S. d. N. (Récents numéros du *Mouvement.)*
BELGIQUE	
« Les femmes n'ont dans ce pays pas d'autre droit électoral que l'accès aux tribunaux de prud'hommes et aux Commissions scolaires. » *(Mouvement,* N° 3.)	Les femmes possèdent le droit de vote municipal, électorat et éligibilité, qu'elles viennent d'exercer tout récemment encore (octobre 1932), et un grand nombre de femmes siègent dans les Conseils municipaux. Elles ont également le droit d'éligibilité (une femme députée, une femme sénateur) et le droit de vote restreint dans certaines conditions. (Id.)
CANADA	
« Peu de droits: suffrage municipal restreint dans quelques provinces, éligibilité aux Commissions scolaires dans d'autres. » *(Mouvement,* N° 3.)	Sauf dans la province de Québec, les femmes ont exactement les mêmes droits que les hommes, et dans cette province, elles possèdent le suffrage municipal (électorat et éligibilité) et le suffrage fédéral (id.). Le gouvernement a chargé à plusieurs reprises des femmes de le représenter à la S. d. N. et à la Conférence du Désarment. (Id.)
DANEMARK	
« La question du suffrage politique vient d'être posée sous la forme d'un projet de loi (octobre 1912. *(Mouvement,* N° 3.)	Droits complètement égaux à ceux des hommes, « afin d'assurer l'unité nationale en face de la guerre européenne. » *(Mouvement,* N° 33.) Les femmes sont électrices, députées, conseillères municipales, déléguées à la S. d. N., pratiquent à peu près toutes les professions, etc. (Id.)
ESPAGNE	
Aucun droit: le *Mouvement* n'a pas même l'idée de mentionner ce pays!	Tous les droits, garantis par la Constitution républicaine. Femmes électrices députées, déléguées à la S. d. N., etc. (Id.)
ETATS-UNIS	
9 Etats seulement sur 48 ont reconnu le droit de vote aux femmes.	Tous les droits. Femmes électrices, sénateurs, députées, gouverneurs d'Etat, juge à la Cour Suprême, pasteurs, directrice de police, consuls, etc., etc. (Id.)
GRECE	
Aucun droit; pas même l'idée de mentionner ce pays.	Le suffrage féminin est inscrit dans la Constitution.
IRLANDE	
N'existait pas comme telle.	Tous les droits. Femmes électrices, députées, etc. (Id.)
LETTONIE, LITHUANIE	
N'existaient pas comme telles.	Id.
PAYS-BAS	
« Nous aurons le suffrage dans cinq ans, dans dix ans... » *(Mouvement,* N° 5.)	Tous les droits. Femmes électrices, députées, déléguées à la S. d. N., inspectrice de police, banquiers, etc., etc. (Id.)
POLOGNE	
N'existait pas comme telle.	Tous les droits. Femmes électrices, députées, sénateurs, déléguées à la S. d. N., juges, police féminine, etc.. etc. (Id.)
PORTUGAL	
Aucun droit; pas même l'idée de mentionner ce pays.	Le vote des femmes est prévu dans la Constitution. (Id.)
ROUMANIE	
Aucun droit: pas même l'idée de mentionner ce pays.	Suffrage municipal, électorat et éligibilité. (Id.)
SUEDE	
Depuis trois ans seulement le suffrage municipal (électorat et éligibilité).	Tous les droits, femmes électrices, députées, sénateurs, déléguées à la S. d. N., ayant libre accès aux professions, etc., etc. (Id.)
TCHECOSLOVAQUIE	
N'existait pas comme telle.	Voir Suède, Pologne, etc. (Id.)
TURQUIE	
Presque encore au temps des « Désenchantées »...	Les mêmes droits civils qu'en Suisse, les droits politiques, l'accès aux professions. (Id.)

II. SUISSE.

Suffrage féminin fédéral (électorat et éligibilité)	
Néant.	Néant.
Suffrage féminin cantonal (électorat et éligibilité)	
Néant.	Néant.
Suffrage féminin municipal (électorat et éligibilité)	
Néant.	Néant.
Suffrage féminin ecclésiastique (électorat)	
Genève, Vaud.	Genève, Vaud, Bâle, Neuchâtel, Berne (suivant les paroisses), Grisons, Thurgovie (n'existe que sur le papier).
Suffrage féminin ecclésiastique (éligibilité)	
Néant.	Genève, Bâle, Berne (suivant les paroisses), Grisons, Thurgovie (sur le papier).
Tribunaux de prud'hommes (électorat)	
Néant.	Genève, Bâle, Neuchâtel.
Tribunaux de prud'hommes (éligibilité)	
Zurich.	Zurich, Bâle, Neuchâtel, Genève, Vaud, Saint-Gall, Soleure.
Police féminine	
Néant.	Genève, Lausanne, Berne, Bâle.
Accès aux professions libérales	
Femmes médecins, quelques avocates.	Quelques femmes pasteurs, professeurs d'Université, juges, notaires, architectes, ingénieurs, etc., suivant les cantons.

---

de presse, que son Comité, menacé de ne pas sortir, lui, de la chambre, avant qu'une décision définitive ne fût prise, se prononça enfin pour ce nom, qui figure en tête de la liste que j'ai sous les yeux, et auquel Mlle Porret, seule, fit opposition. S'est-elle ralliée à notre nom depuis lors?... Voici, d'ailleurs, les autres titres proposés: *La Revue féministe* (avec préavis favorable de Genève), *Vie et Travail, Le Progrès féminin, La Vie féministe, La Revue des Idées féministes;* puis la série des titres qui auraient nécessité un sous-titre explicatif, tels que *L'Aube, L'Avenir, L'Eveil, L'Ere nouvelle, Le Flambeau...* Nous avions de l'imagination!...

(A suivre.) E. Gd.

de la gratitude et de l'estime admiratrice des femmes de tous les pays.

Avec l'expression de toute notre appréciation.

Ernestine Furth (Vienne).
(Die Oesterreicherin.)

C'est avec joie et gratitude que nous adressons à notre confrère le Mouvement Féministe *nos vœux cordiaux pour le joyeux événement du XXe anniversaire de sa fondation. Evénement joyeux, en effet, non pas parce qu'il est la conséquence logique de la fuite des années, mais parce que, malgré — et ce « malgré » ne doit pas être pris ici dans un sens restrictif — malgré son inspiration féministe, le* Mouvement *a su, non seulement maintenir, mais encore élargir son cercle de lecteurs. Et ceci n'est pas dû uniquement au développement du féminisme, développement auquel le* Mouvement *lui-même a contribué pour une part si active, mais avant tout aux capacités et au tempérament de sa directrice, Mlle Gourd. Car, quelles que soient les excellentes collaboratrices qu'elle ait actuellement et qu'elle ait pu avoir, sa personnalité se manifeste dans chacun de ses numéros qui portent la marque de son inspiration et de son enthousiasme. Il est impossible de dire toute la gratitude que le féminisme suisse doit à Mlle Gourd et à son* Mouvement.

Nous, qui avons une activité analogue à la sienne, nous sommes à même mieux que personne d'apprécier la somme considérable de dévouement et de travail que représentent ces vingt années du Mouvement, *et bien souvent il a été pour nous, son jeune confrère, un modèle et un animateur. C'est pourquoi nous tenons plus spécialement à lui offrir nos vœux de bonheur les plus cordiaux et les plus reconnaissants.*

« Schweizer Frauenblatt »
(St-Gall).

Le Mouvement Féministe, *le chef de la presse féminine de Suisse romande, accomplira le 12 novembre ses vingt ans d'existence. Vingt ans de féminisme suisse s'incarnent dans ce journal, qui, sous la direction de sa fondatrice et rédactrice, a défendu et continue à défendre inlassablement l'idée de l'égalité sociale, économique et surtout politique de la femme. Il n'est aucun domaine du féminisme, aucune manifestation féminine marquante d'ordre professionnel, économique, artistique, sportif, politique ou moral, qui n'ait été abordé par le* Mouvement Féministe. *Toujours aussi, ce journal a constitué un lien entre le féminisme suisse et le féminisme étranger, offrant ainsi à un cercle de lecteurs reconnaissants une source d'orientation et de comparaisons instructives.*

C'est donc avec une joie cordiale que, à l'occasion de cet heureux anniversaire, nous exprimons aujourd'hui à Mlle Emilie Gourd, la rédactrice si heureusement inspirée, la cheville ouvrière de ce journal, nos vœux les meilleurs pour tout ce que son journal défend avec un si haut idéal, et pour tout ce qu'il a déjà réalisé.

J. Merz,
rédactrice de la *Feuille Centrale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.* (Berne).

Le Journal suisse des Institutrices *présente au* Mouvement Féministe *ses vœux les plus cordiaux pour le vingtième anniversaire de sa fondation.*

Puissent la conviction inébranlable, le courage, l'inspiration chaleureuse de sa rédactrice, Mlle Gourd, gagner des milieux toujours plus étendus à la cause de l'« Idée » et couronner bientôt le travail dévoué et désintéressé du Mouvement Féministe.

L. Wohnlich, rédactrice. (St-Gall).

Invitées par elle-même à le faire, nous apportons à notre demi-sœur aînée, française, nos meilleurs souhaits pour son XXe anniversaire.

Ce n'est pas parce que nous sommes Allemandes et qu'elle est Française que nous l'appelons demi-sœur, mais parce que nous sommes socialistes et qu'elle... borne son activité au domaine partiel de l'égalité de droits pour les femmes. Pour la lutte qu'elle mène contre le tort fait aux femmes, nous voulons l'appeler sœur, mais seulement demi-sœur...

« Frauenrecht » (Zurich).

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève
à l'Administration
R. Michell-du-Crest, 14. Gen.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER